



## Prise en charge du transport à l'hôpital suite à hospitalisation.

Par **Vince62**, le **18/07/2013** à **11:55**

Bonjour, je suis fonctionnaire de police, j'ai eu un accident de trajet le 16/05/2010 je me suis fait percuter par un automobiliste sous l'empire d'un état alcoolique qui venait en sens inverse et qui est venu me percuter sur ma voie alors que je circulais à moto. J'ai été très gravement blessé, fractures ouvertes humérus, radius cubitus, fémur et tibia gauches, etc'...

Depuis je suis toujours en arrêt et en rééducation, je dois subir une nouvelle opération en septembre et l'administration prétextant ne plus avoir d'argent me refuse le transport jusqu'à l'hôpital sachant que mon épouse pose des congés pour m'emmener à chaque rendez vous. Quels sont les recours face à une administration sourde à toute demande. ( je précise que ma hiérarchie a essayé de prendre la défense mais en vain essayant un refus du médecin de l'administration)